



Captages de l'Est mayennais Contrat territorial 2017-2021

Lettre d'information - Avril 2020

#2

ÉDITO

Le Contrat territorial portant sur 8 captages d'eau potable de l'Est mayennais est reparti pour 5 ans depuis janvier 2017. Nous sommes dans l'avant dernière année. Le comité de pilotage de novembre 2019 nous incite à poursuivre toutes les actions déjà engagées pour préserver la qualité de notre eau. Ces actions, vous commencez à bien les connaître ! Les panneaux orange et violet identifient les couverts végétaux dans les champs et les 8 km de haies déjà plantés. Plusieurs agriculteurs forment aussi un réseau de référence et mènent des essais « agr'eaonomiques » dans leurs champs. Un premier rendez-vous pour l'eau a été organisé à Torcé Viviers-en-Charnie en 2019 et, cette année, il aura lieu à Sillé-le-Guillaume le 28 mai 2020 (date à confirmer en raison du Covid-19). Vos services publics de l'eau sont aussi à vos côtés pour vous informer. Mais savez-vous à quel point notre territoire innove ? Les actions qui fonctionnent aujourd'hui, sont le fruit d'un travail de longue haleine mené sur le terrain depuis le premier contrat territorial signé en 2012. Ce travail de l'ombre est un peu ingrat. Je tiens ici à remercier tous les acteurs des services de l'eau, les agriculteurs et nos partenaires qui se creusent les méninges depuis des années. Cette énergie débordante finit toujours par porter ses fruits. Je fais même un pari : les idées qui n'ont pas trouvé d'application immédiate vont peut-être inspirer d'autres acteurs et essaimer. Les budgets prennent corps avec de nouvelles orientations que le changement climatique nous impose. En avant pour une nouvelle étape !

Régis Lefeuvre,
Président du Comité de pilotage et
de la Régie des eaux des Coëvrons

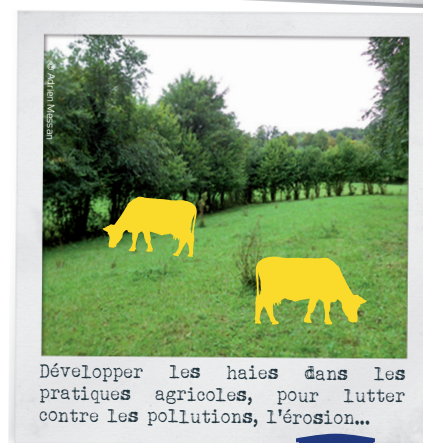
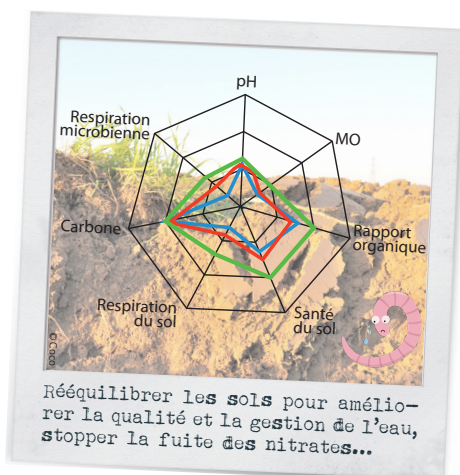
Le Bassin d'Alimentation de Captage TERRE D'INNOVATION

Le Contrat territorial est mobilisé sur différentes sources de pollution de l'eau en partenariat avec le Département de la Mayenne, l'agence de l'eau Loire-Bretagne et les services d'eau de Coëvrons, Meslay-Grez et du Pays de Sillé. Grâce aux échanges menés depuis 2012 avec les agriculteurs du territoire et les partenaires, les animateurs du Contrat territorial identifient et testent de nombreuses idées qui peuvent permettre d'améliorer la qualité de l'eau potable.

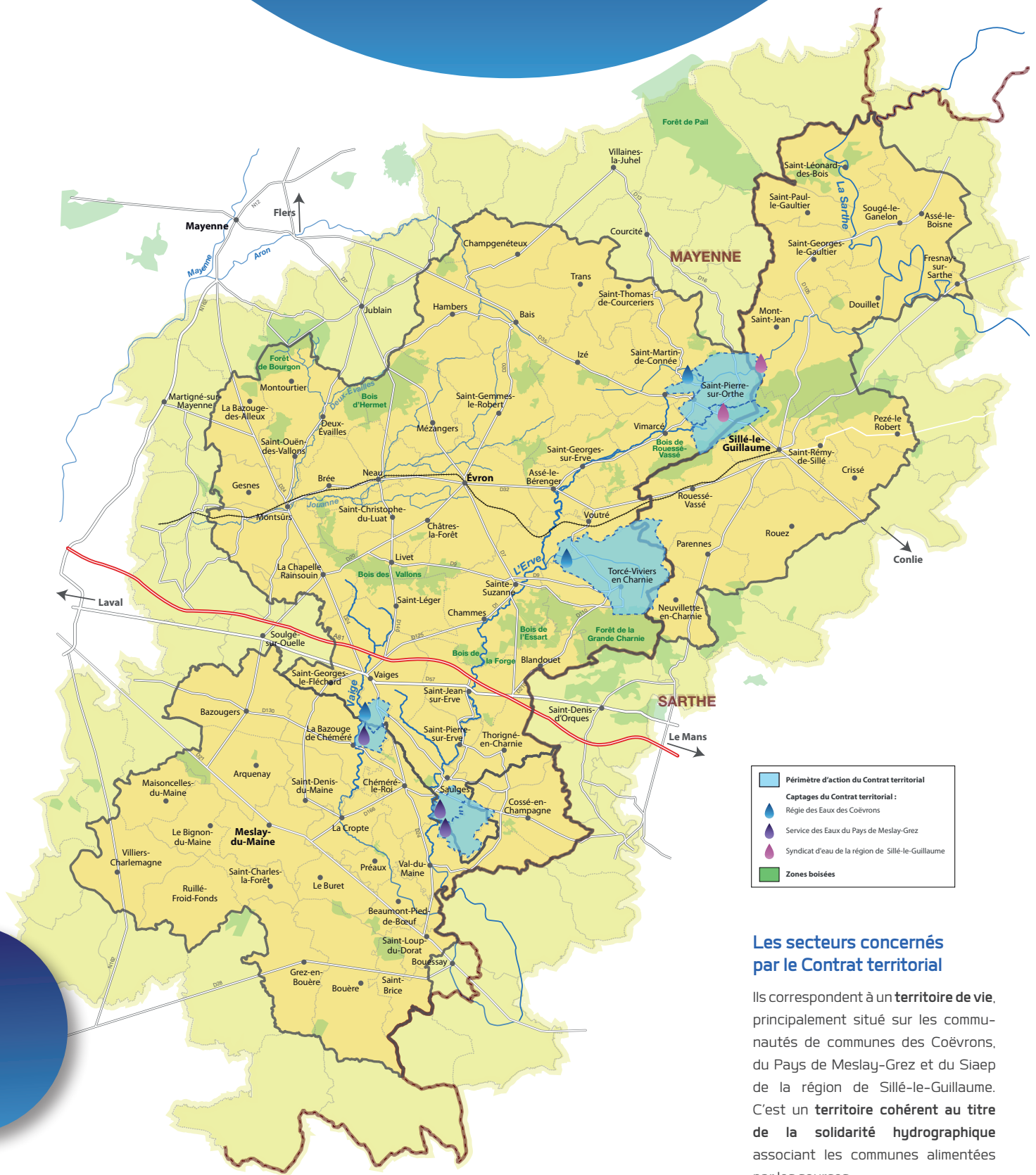
Des idées à foison : une action raisonnée et durable

Creuser les idées au préalable est nécessaire car les actions ensuite portées et cofinancées grâce au Contrat territorial doivent être pérennisées. Les agriculteurs, principaux acteurs de ces mesures, doivent être rassurés sur une certaine stabilité des actions dans le temps et un équilibre économique qui leur soit favorable. Réfléchir,

tester, faire remonter les retours d'expérience, puis développer les choses qui marchent : toutes ces phases contribuent à mieux préparer l'agriculture de demain, pour un territoire qui saura utiliser ses ressources et les préserver !



Territoires d'action du CONTRAT TERRITORIAL CAPTAGES EST MAYENNAIS



Les secteurs concernés par le Contrat territorial

Ils correspondent à un **territoire de vie**, principalement situé sur les communautés de communes des Coëvrons, du Pays de Meslay-Grez et du Siaep de la région de Sillé-le-Guillaume. C'est un **territoire cohérent** au titre de la **solidarité hydrographique** associant les communes alimentées par les sources.

8 captages d'eau potable

Le Contrat territorial intervient sur des aires d'alimentation de captages d'eau potable atteignant régulièrement des taux de nitrate à surveiller. 4 captages sont situés au sud du territoire, aux alentours de Chéméré-le-Roi. 3 captages concernent le nord-est près de Saint-Pierre-sur-Orthe, avec un volume d'eau prélevé d'environ 1 700 000 m³/an. Enfin, un captage se situe à proximité de l'Ambriers sur Torcé Viviers-en-Charnie.

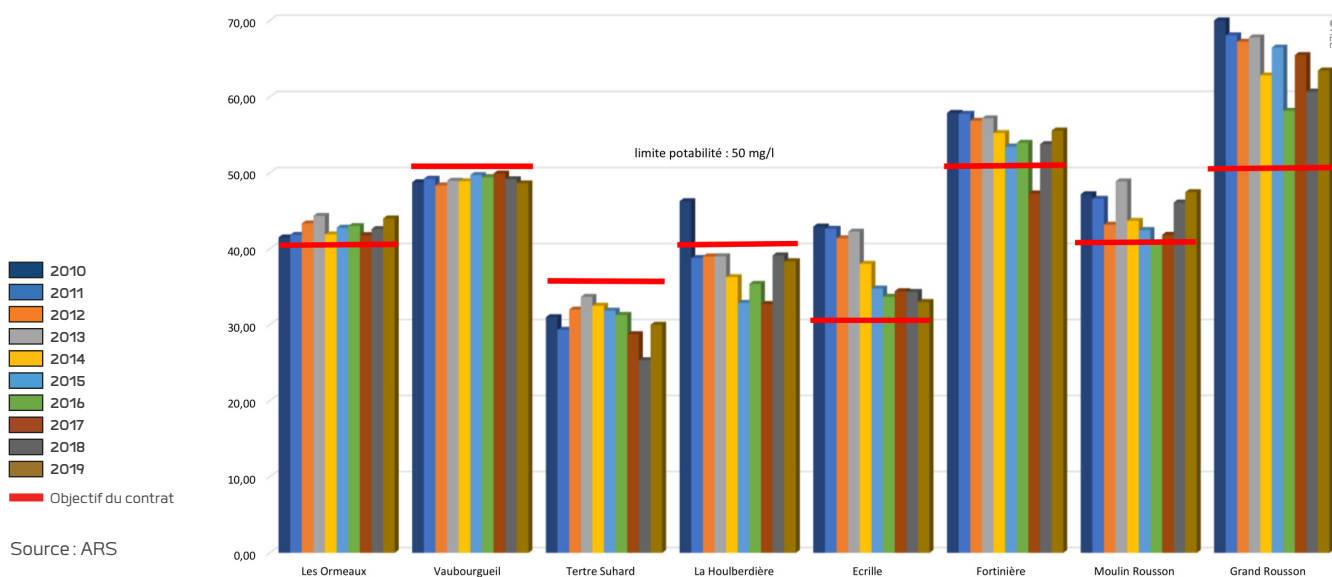
Des résultats complexes à analyser

Les teneurs observées dans les prélèvements d'eau au niveau des captages sont le fruit d'un long trajet de l'eau dans le sol et le sous-sol. Et on ne parle pas d'une goutte d'eau mais de volumes importants. Il est impossible de corréler directement un résultat avec une source de pollution. Le Contrat territorial permet de disposer de données régulières depuis 2012 (environ 600 analyses par an), éclairant une analyse globale des grandes évolutions.

Bilan des nitrates depuis 2010

Les résultats sont globalement encourageants avec une tendance à l'infléchissement sur les captages, hormis sur ceux des Ormeaux et du Moulin de Rousson qui sont stables. Si les efforts commencent à se voir, les objectifs sont encore loin d'être atteints et les actions sur le terrain doivent se poursuivre. Les teneurs en nitrates à la Houleberdière sont maintenues en dessous de 40 mg/L de manière artificielle grâce aux eaux d'exhaure d'une carrière.

Teneur moyenne annuelle en nitrate (mg/L) par captage prioritaire



Zoom sur une action en cours

LES ESSAIS AGR'EAUNOMIQUES SÉDUISENT



Marie Plet, chargée de la protection de la ressource en eau, est animatrice du Contrat territorial avec Jean-Luc Delêtre.

« Notre Groupe d'essais agr'eaunomiques a été présenté au salon Euratechnologies de Lille le 4 décembre 2019. Le travail sur le fonctionnement des sols avec les agriculteurs –via des analyses sur des secteurs tests– intéresse grandement les acteurs de la qualité de l'eau et de l'innovation en agriculture. Mieux comprendre comment les sols et les cultures consomment les nitrates afin d'ajuster les apports ne peut qu'améliorer la productivité. Les partenaires partagent aussi la conviction que des sols en bonne santé stockent mieux l'eau et freinent l'érosion. Grâce au Contrat territorial, l'organisation mise en place est très

concrète. Nous sommes déjà dans l'action ! Nous cherchons des améliorations possibles avec les agriculteurs à partir des premiers résultats d'analyses. De nouvelles solutions sont en cours de test. Sur tous ces aspects, nous sommes précurseurs par rapport à d'autres territoires. Les échanges avec le public d'Euratechnologies nous ont montré que nous avons une stratégie globale et que nous sommes sur la bonne voie »



Réunion en bout de champs du groupe d'essais agr'eaunomiques en avril 2019.

L'AVIS D'UN AGRICULTEUR

« Mes vaches allaitantes pâturent partout, y compris dans les parcelles en foin. J'ai toujours un couvert sur mes terres, même en été. Je fais très attention à la bonne fertilité de mes sols, mais j'ai aussi pu réduire le travail du sol sur mon exploitation grâce au sous-semi de prairie dans la culture de céréales en automne. »



Prairie d'un agriculteur sur la commune de La Bazouge-de-Chéméré.

Bio et produits locaux dans les cantines

FAVORISER L'AGRICULTURE LOCALE

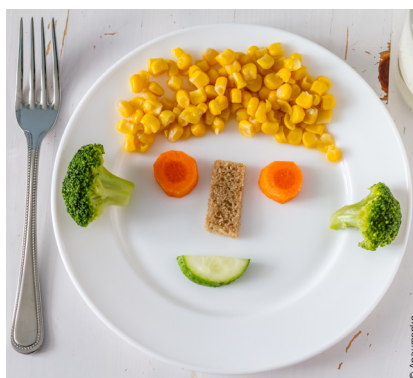
La loi Egalim* (ou Agriculture et alimentation) d'octobre 2018 a entériné une idée qui a fait son chemin depuis le Grenelle de l'environnement de 2008. L'objectif est fixé à 20 % de bio dans les cantines d'ici 2022.

Un levier d'action au niveau local

En adoptant cet objectif de 20%, après des années de débats, les députés et les sénateurs sont conscients de la responsabilité collective concernant la qualité de l'alimentation, de l'eau et la santé des enfants. Ils savent aussi, en tant qu'élus des territoires, que l'enjeu est d'importance pour l'agriculture française. Cet engagement vers plus de bio, ce sont bien les élus locaux qui le porteront, à un échelon adapté pour faire le lien entre les agriculteurs locaux et les finances publiques. Cette loi redonne un pouvoir d'action aux acteurs publics qui souhaitent associer la qualité des terroirs et des paysages, la préservation des ressources naturelles, et des acteurs économiques locaux pouvant vivre de leur travail tout en se préparant à l'avenir.

Villes et campagnes plus solidaires

L'objectif des 20% de bio est aussi porteur d'espoir dans le domaine de la solidarité villes-campagnes. Ce sujet devient majeur



pour se préparer aux enjeux du changement climatique, des inondations ou encore à la préservation de l'eau et de la biodiversité. Avec l'agriculture locale et la commande publique via les cantines scolaires, c'est un nouveau levier d'action qui pourra être mobilisé pour que les villes pensent mieux leur développement en cohérence avec les territoires alentour.

* Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine, durable et accessible à tous.

Rendez-vous sur l'eau 2019

RETOUR EN IMAGES

Le 23 juin 2019, le rendez-vous sur l'eau a été organisé à La Houberdière (Torcé-Viviers-en-Charnie). Afin de rappeler la richesse que représente une eau potable puisée presque sous nos pieds, les enfants de l'école de Torcé ont dessiné des étiquettes pour les bouteilles d'eau. Ils ont aussi baptisé les arbres de la nouvelle haie plantée près du captage. Pour Juliette Duquesne, journaliste invitée d'honneur de la journée, les actions menées dans le cadre du Contrat territorial pour préserver l'eau des captages sont très importantes tant il y a urgence à préserver l'eau. Elle appelle à persévérer et chacun de

nous à mieux consommer pour protéger la ressource en eau. L'eau du robinet reste 65 fois moins chère que l'eau en bouteille !



NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Tous ensemble pour l'eau
RENDEZ-VOUS POUR L'EAU
LE 28 MAI 2020 **

Une nouvelle journée dédiée à l'eau est organisée le jeudi 28 mai 2020 dans le cadre du Contrat territorial. Il s'agit d'informer et d'associer tous les habitants sur la préservation de la qualité de l'eau potable. Des exemples, des témoignages et des animations pour les enfants sont prévus.

Toutes les écoles desservies par le SIAEP de la région de Sillé et le collège du secteur sont invités à participer par des présentations, des posters ou la création d'étiquettes pour les bouteilles d'eau. Les animateurs du Contrat de territoire tiennent à leur disposition des vidéos et peuvent intervenir en amont pour aider les enseignants à préparer le sujet.

Ce rendez-vous est important, ne le manquez pas ! >> Jeudi 28 mai 2020
Salle de spectacle Léon Besnardeau,
rue de l'abreuvoir à Sillé-le-Guillaume.



** Attention, modification possible de la date en fonction du Covid-19.

avec la participation financière de

